

Le 23 juin 2016, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC ESTUAIRE, dûment convoqué le 16 juin 2016, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Gérard DUBO

Présents :

• **ARCINS** : M. GANELON, M. AMBROSINO • **ARSAC** : M. DUBO, Mme DUCOURTIOUX, M. HAUTIER, Mme HENRIEY
• **CANTENAC** : Mme OUVRARD, M. BRUNO, M. DEGAS • **CUSSAC FORT MEDOC** : M. FEDIEU, M. MARTIN
• **LABARDE** : M. FONMARTY, M. PILONORD • **LAMARQUE** : M. SAINT-MARTIN, Mme GUYON • **LUDON MEDOC** : M. SIMIAN, Mme SABACA, M. HEBRARD • **MACAU** : Mme COLMONT-DIGNEAU, Mme SAVIN de LARCLAUSE, M. DELHOMME • **MARGAUX** : M. BERNIARD • **LE PIAN MEDOC** : M. MAU, Mme BENTEJAC, M. VELLA, Mme JEGOU • **SOUSSANS** : M. RAPAU, M. GINESTET, Mme MAURIN

Absents excusés :

Mme SEGUIN pouvoir à M. FEDIEU, Mme VALLIER pouvoir à Mme SABACA, M. FORTER pouvoir à M. SIMIAN, M. LALANNE pouvoir à Mme COLMONT-DIGNEAU, Mme SCHYLER-SCHRODER pouvoir à M. BERNIARD, M. SICHEL, Mme GARNIER, M. PAGNAC pouvoir à M. MAU, M. DECAUDIN pouvoir à Mme JEGOU, M. SAUVAGE

Secrétaire de séance :
M. PILONORD

Conseillers en exercice : 39
Présents : 29
Votants : 36

Administration Générale

Rapporteur : Gérard DUBO

2016-2306-38 Procès-verbal du Conseil Communautaire du 25 février 2016 – Adoption [Adoption à l'unanimité]

2016-2306-39 Procès-verbal du Conseil Communautaire du 7 avril 2016 – Adoption [Adoption à l'unanimité]

2016-2306-40 Election d'un Vice-Président [Vincent GINESTET élu à la majorité absolue]

Pour faire suite à la démission de Christophe Demilly, 10^{ème} Vice-Président, il nous appartient de procéder à l'élection d'un nouveau vice-président au même rang que celui qu'occupait Monsieur Demilly.

Urbanisme/Développement économique/Equipement touristique

Rapporteur : Didier MAU

2016-2306-41 Terrain à vocation économique – ZA TERRE DE PONT – Modalités financières de cession d'une parcelle à la société AGRI 33 [Adoption à l'unanimité]

Depuis 2014, la société AGRI 33 a été amenée à réaliser d'importants investissements. Compte tenu de ces éléments, il est proposé aux membres du Conseil communautaire d'échelonner le paiement sur 3 années.

2016-2306-42 Terrain à vocation économique – ZA TERRE DE PONT – Cession d'une parcelle à Monsieur SOUSLIKOFF [Adoption à l'unanimité]

Pour faire suite aux perspectives de développement de la société SOUSLIKOFF, la communauté de communes Médoc Estuaire a été saisie d'une demande d'acquisition d'une parcelle.

2016-2306-43 Terrain à vocation économique – ZA CHAGNEAU – Cession d'une parcelle à Monsieur DROUILLARD [Adoption à l'unanimité]

Pour faire suite aux perspectives de développement de la SARL DROUILLARD, la communauté de communes Médoc Estuaire a été saisie d'une demande d'acquisition d'une parcelle.

Finances/Évaluation des charges/Nouveaux transferts/CAO/Ressources Humaines

Rapporteur : Joseph FORTER

2016-2306-44 Décision modificative n° 1 – Budget principal – Section d'investissement – Approbation [Adoption à l'unanimité]

Pour faire suite à la demande de la trésorerie de Pauillac, il est proposé aux membres du Conseil Communautaire un virement de 70 000 € du chapitre 21 au chapitre 20 en dépenses d'investissement.

2016-2306-45 Renouvellement de la ligne de trésorerie – Autorisation de signer [Adoption à l'unanimité]

La ligne de trésorerie contractée auprès de la Caisse d'Épargne arrive à échéance le 9 juillet 2016. Une consultation a été lancée auprès de différents organismes bancaires. Au terme de cette consultation et au vu du rapport du Groupe de Travail finances, il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser Monsieur le Président à signer un contrat de ligne de trésorerie pour un montant de 1 000 000 €.

2016-2306-46 Recours à un emprunt de 1 200 000 € prévu au Budget 2016 pour le financement des investissements – Autorisation de signer [Adoption à l'unanimité]

Afin de financer les investissements en cours et comme prévu au BP 2016, une consultation a été réalisée auprès de différents organismes bancaires pour l'obtention d'un prêt de 1 200 000 €.

2016-2306-47 Protocole pour l'attribution des subventions aux associations [Adoption à l'unanimité]

Afin d'étudier objectivement les demandes de subventions qui parviennent à la Communauté de Communes, il est proposé un protocole qui règlera les modalités de présentation afin que l'ensemble des données nécessaires à l'instruction des demandes parviennent dans les délais aux services de la CdC.

2016-2306-48 Dissolution de la régie de recettes pour la délivrance de copies de documents administratifs – Décision [Adoption à l'unanimité]

Dans sa séance du 7 juillet 2005, le Conseil Communautaire a décidé la création d'une régie pour la délivrance de copies de documents administratifs. Cette régie, non identifiée dans le portail Hélios de la DGFIP, est sans activités depuis plusieurs années. Il est proposé aux membres du Conseil Communautaire de prononcer la dissolution de cette régie de recettes.

2016-2306-49 Dissolution de la régie de recettes Mini séjours – Décision [Adoption à l'unanimité]

Dans sa séance du 7 juillet 2005, le Conseil Communautaire a décidé la création d'une régie de recettes pour les mini séjours. Cette régie est sans activités depuis l'année 2013 incluse. La facturation aux familles s'opérant via l'interface Carte +. Il est proposé aux membres du Conseil Communautaire la dissolution de cette régie de recettes pour les mini séjours.

2016-2306-50 Extinction de créances suite à deux procédures de rétablissement personnel [Adoption à l'unanimité]

Vu la demande de la Trésorerie de Pauillac, sollicitant la Communauté de Communes pour l'émission de mandats suite à la décision d'effacement de dettes dans le cadre de dossiers de surendettement, il vous est proposé d'approuver l'effacement des dettes de deux redevables et d'autoriser le Président à émettre des mandats au compte 6542 – créances éteintes. Les crédits ont été prévus au budget 2016.

2016-2306-51 Paiement par chèques CESU - Factures des APS et du portage de repas – Autorisation [Adoption à l'unanimité]

Par délibération en date du 24 juin 2010, la Communauté de Communes a autorisé le paiement par chèque Emploi Services Universel (CESU), les factures des structures multi accueil et des ALSH. Il convient de compléter cette délibération en y intégrant le règlement des factures des Accueils Périscolaires (APS) ainsi que du portage de repas.

2016-2306-52 Suivi du document unique – Adhésion au service de conseil en prévention du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Gironde [Adoption à l'unanimité]

Dans le cadre de la démarche de suivi du document unique, il est proposé d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention proposée par le centre de gestion de la fonction publique de la Gironde. Il s'agit de bénéficier d'une prestation de conseil en prévention.

2016-2306-53 Personnel communautaire – Avancement de grades - Taux de promotion [Adoption à l'unanimité]

Par délibération N° 2011-2804-18 Le Conseil communautaire a fixé un taux de promotion applicable aux avancements de grades à 100% de toutes les filières, à l'exception du cadre d'emplois des agents de police municipale, pour une durée de 5 ans (2011-2015). Vu l'avis favorable du Comité Technique réuni le 31 mai 2016, il est proposé de reconduire cette décision, à l'ensemble des agents remplissant les conditions requises pour bénéficier d'un avancement de grade, à l'exception du cadre d'emplois des agents de police municipale, jusqu'à la fin du présent mandat, de 2016 à 2020.

Développement et promotion touristique/Projets communautaires

Rapporteur : Chrystel COLMONT

2016-2306-54 Livre patrimonial et touristique du territoire – Mise en dépôt – Fixation du prix remisé aux dépositaires [Adoption à l'unanimité]

Afin de vendre le livre patrimonial et touristique du territoire, il est proposé de le mettre en dépôt chez des dépositaires (sites touristiques, lieux d'hébergement, caves, ...), de facturer les exemplaires vendus en fin de saison, de reprendre les invendus, et de consentir aux dépositaires une remise de 20 % qui constitue la marge de ces derniers. La TVA sur le livre étant de 5,5 %, le prix remisé aux dépositaires serait de 7,56 € HT.

2016-2306-55 Formation à la base de données SIRTAQUI – Site Bordeaux Wine Trip – Autorisation à signer la convention [Adoption à l'unanimité]

Dans le cadre de la réalisation du site Bordeaux Wine Trip, site Internet de promotion des routes du vin de Bordeaux, dont la route du vin de Bordeaux en Médoc, il est proposé que le personnel de la Maison du Tourisme et du Vin de Pauillac forme le personnel de la Communauté de Communes Médoc Estuaire à l'utilisation de la base de données SIRTAQUI.

2016-2306-56 Convention entre la CdC Médoc Estuaire et le Ranch des Lamberts – Autorisation à signer [Adoption à l'unanimité]

Dans le cadre de la mise en œuvre des Balades en Médoc Estuaire 2016, il est proposé que les modalités (dates, horaires,...) des balades équestres soient définies dans une convention établie entre la Communauté de Communes Médoc Estuaire et le Ranch des Lamberts.

Petite Enfance/Jeunesse

Rapporteur : Dominique FEDIEU

2016-2306-57 Règlements intérieurs des multi-accueils et micro-crèches – Modification [Adoption à l'unanimité]

Il est proposé de modifier les règlements intérieurs actuellement en vigueur au sein des crèches Petits Pas, Petits Bouchons et des micros-crèches Milous et Picoti, pour y apporter des précisions et des modifications pour être notamment en conformité avec les nouvelles dispositions de la circulaire 2014-009 du 26 mars 2014 publiée par la Caisse Nationale d'Allocations familiales.

2016-2306-58 Règlement intérieur du Relais Assistantes Maternelles – Adoption [Adoption à l'unanimité]

Afin de définir les conditions d'accueil et de fonctionnement des Relais Assistantes Maternelles, il est proposé au Conseil Communautaire d'adopter un nouveau règlement intérieur.

2016-2306-59 Tarification des camps 3-17 ans – Adoption [Adoption à l'unanimité]

Il est proposé d'adopter une nouvelle tarification pour les camps destinés aux enfants âgés de 3 à 17 ans, qui soit modulable, afin de respecter le principe d'égalité et favoriser l'accès de tous à ces activités. Cette modularité permettra également de pouvoir continuer à percevoir les subventions versées par la CAF. Ces nouvelles grilles tarifaires ont enfin comme objectif de rééquilibrer la répartition entre la prise en charge par la Communauté de Communes et par les familles (actuellement 70% environ du coût des séjours est pris en charge par la CDC, déduction faite des aides de la CAF et du Département).

Communication

Rapporteur : Fabienne OUVARD

2016-2306-60 Approbation du projet de couverture numérique du périmètre de la Communauté de Communes Médoc Estuaire [Adoption à l'unanimité]

Par délibération en date du 3 décembre 2015, le Président est autorisé à poursuivre la démarche du projet d'aménagement du territoire en très haut débit. L'étude étant terminée, il vous est proposé d'approuver le projet de couverture numérique du territoire de Médoc Estuaire et d'adopter le financement du déploiement fibre optique.